

Les bureaux de vote des cités sous contrôle des truands

Il arrive encore que des journalistes effectuent des enquêtes puis les publient sans arrière-pensées politiques, tout simplement parce qu'ils n'oublient pas que leur vocation première consiste toujours à révéler la réalité des faits, et non à maquiller ces derniers ou à les dissimuler afin qu'ils collent mieux à leur vision idéologique. C'est ainsi qu'un article est paru récemment dans plusieurs quotidiens du groupe de presse « Est Bourgogne Rhône Alpes » ([EBRA](#)), illustrant une fois de plus la désertion de l'Etat.

Il est désolant de constater que cet article, plus précisément un [entretien](#) (1), n'a pas bénéficié de la résonance qu'il méritait, n'étant repris nulle part dans les autres médias ni même dans les sites militants et résistants. Au-delà du fait de nous rappeler des aspects tristement connus de ces territoires perdus de la république, tels l'abandon de la plupart des services publics dans les cités ou l'absence de réelle volonté de l'Etat de mettre fin aux trafics de stupéfiants, l'entretien confirme le clientélisme régnant dans les banlieues.

Mais une conséquence de ce clientélisme à mille lieues d'une déontologie républicaine est l'occupation des bureaux de vote par « des caïds de quartier ». Saïd Ahmada, représentant du collectif Avenir-Marseille-Egalité, nous livre ainsi dans cet entretien, ce qu'il a constaté de ses propres yeux.

« Des associations tenues par des dealers notoires sont subventionnées par des fonds publics. En échange, les caïds de quartier tiennent les bureaux de vote ! J'ai vu, de mes yeux, des types à la solde des dealers des quartiers nord, interdire aux gens de fermer le rideau de l'isoloir ou exiger qu'ils ne prennent qu'un seul bulletin. Et les mêmes truands occupent

ensuite des fonctions au conseil général ! »

Ainsi donc, nous voilà revenus, non pas aux heures les plus sombres de notre histoire, comme nous le récitent tels des perroquets ceux que vous savez, mais nous voilà revenus, là pour de bon, plus d'un siècle en arrière. En effet, les mesures les plus fondamentales, concernant le processus électoral, dont nous profitons toujours, ont été prises entre 1867 (instauration de l'enveloppe) et 1913 (instauration de l'isoloir). Elles visaient à protéger la liberté de conscience du citoyen, au moment de déposer son bulletin, et en cela, on perçoit bien le lien avec la laïcité qui garantit justement la liberté de conscience.

Ces mesures ont été prises pour mettre fin aux pressions que faisaient subir à leurs employés, des entrepreneurs et des notables de leurs amis qui se présentaient à des élections. Dans certains espaces ruraux où les paysans restaient facilement impressionnés par les notables, ces derniers dépêchaient en effet, sur les lieux de vote, leurs commis et leurs obligés, afin de faire pression sur les salariés ou les gens simples. Ils leur suffisaient d'observer quel bulletin de vote était saisi par l'électeur pour connaître qui avait voté quoi.

Amer centenaire donc de cette loi de 1913 instaurant l'obligation pour tout électeur de passer par l'isoloir. A défaut de voir régner cette loi républicaine dans la totalité du territoire français, il apparaît que les bandes mafieuses ne se contentent plus de gérer des espaces publics, sièges de leurs trafics les plus divers. Ils décident également de priver l'Etat républicain du contrôle d'un de ses lieux les plus emblématiques : le bureau de vote.

On saisit ainsi mieux pourquoi, dans de nombreuses banlieues des plus grandes villes françaises, entre autres celles de Paris, les partis de droite enregistrent souvent des scores faibles. Certes le quasi unanimité musulman en faveur de

Hollande, l'exode de populations d'origine européenne joint à l'augmentation régulière de personnes immigrées ou issues d'une immigration récente l'expliquent aussi. Mais tout de même ce qui impressionne souvent dans ces quartiers, c'est le taux considérable d'abstention, qui peut souvent atteindre 90 % ; au-delà de la désespérance sociale et de la perte de confiance en cette république qui n'est plus à la hauteur de celle construite par les générations précédentes, la peur d'affronter les racailles en embuscade dans le bureau de vote explique donc le manque d'implication des habitants des cités, abandonnés à la tyrannie des voyous.

Qui peut penser logique que dans des villes comme Corbeil-Essonnes, avec son quartier problématique des Tarterêts (le quart de la population de la commune), les 3 candidats de droite (Sarkozy, Le Pen et Dupont-Aignan) ne récoltent ensemble que 36 % des voix (Le Pen 17 %), qu'à Trappes soumise à l'agitation islamiste, ils ne fassent que 24 % (Le Pen 9 %), etc.

Cette révélation de la prise du pouvoir de bandes mafieuses sur le processus électoral de certains territoires perdus nous permet de mieux le comprendre.

La faillite morale de l'Etat n'est finalement pas surprenante, puisque déjà constatée dans d'autres domaines. L'Etat n'est plus à un abandon près. Incapable d'assurer la sécurité des citoyens dans ces quartiers livrés à la loi d'un système mafieux analogue au système féodal, pourquoi serait-il davantage présent pour assurer la sécurité républicaine, les jours de célébration électorale ?

Malheureusement les partis politiques semblent être dans la même veine. Les partis délèguent à leur clientèle le contrôle de ces territoires, moyennant des avantages, comme des fonds publics attribués à des associations tenues par des dealers notoires ou des postes au conseil général, ainsi que le souligne Saïd Ahmada. Toutes proportions gardées, ces édiles

font ainsi penser aux suzerains du système féodal qui déléguaient des pouvoirs à des vassaux rackettant, par des impôts injustes, les paysans de leurs fiefs.

Comment des dirigeants et des militants de l'UMP peuvent-ils être aussi inertes quand ils sont confrontés à l'alliance clientéliste PS-racailles ; et à l'inverse comment des responsables socialistes peuvent-ils être muets face à des compromis UMP-racailles (l'entretien évoquant Marseille, s'agirait-il d'un système Gaudin) ? A défaut d'apporter des réponses, cela ne peut que renforcer la méfiance croissante à l'égard du système umps, tel qu'il est décrit par les membres du FN ; y aurait-il connivence pour ne pas se dénoncer mutuellement quand une clientèle échappe à l'un des deux partis.

Quant aux responsables du FN, ne peuvent-ils être plus volontaires et efficaces, qu'il leur est impossible d'envoyer des militants sur les lieux de vote soumis à cette tyrannie des racailles, afin de témoigner des irrégularités constatées les jours de vote ? Si le nombre insuffisant (?) de leurs militants ne leur permet pas ce contrôle partout, ne peuvent-ils pas tout au moins les dénoncer dans au moins quelques bureaux de vote, afin de faciliter une prise de conscience cathartique de l'opinion publique. Il s'agirait de précipiter une reprise en main de l'espace électoral, primordialement lieu protégé de la liberté de conscience.

Liberté de conscience justement rejetée par les islamistes. Or un élément n'est pas précisé dans l'entretien. Connaissant les liens unissant parfois les bandes des cités et des groupes islamistes, qu'en est-il du rôle de ceux-ci dans cette stratégie d'emprise des bureaux électoraux ? Quel journaliste revenant aux sources de son métier, l'investigation, mènera une enquête pour en savoir plus ?

Jean Pavée

(1)

<http://www.vosgesmatin.fr/actualite/2013/08/25/des-caids-tiennent-aussi-les-bureaux-de-vote>